



32810 CASTIN

COMPTE RENDU

SEANCE du 12 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 12 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël MIGNANO, Maire.

Membres présents : Joël MIGNANO, Pierrette LUCHE, Rémy CABAN, Sébastien DELMOTTE, Philippe ADER, Thierry GIRONI, Franck LAPEYRERE, Jean-Pierre LAROCHE-GUERINAUD, Alain LAUZIERE, Bernadette RODRIGUES.

Membres absents excusés : -----

Secrétaire de séance : Rémy CABAN.

Après lecture, le compte-rendu du dernier conseil est approuvé.

Participation patronale à la prévoyance santé

M. le maire signale que la participation patronale mise en place par délibération n°25 du 8/11/12 s'appliquait aux 2 agents titulaires indiqués nommément dans la délibération. Comme la secrétaire de mairie a quitté la commune au 1^{er} juin il faut délibérer à nouveau afin que le nouveau secrétaire de mairie puisse en bénéficier. Le montant retenu, après avis favorable du CT du 6 juin 2017 est de 13,13€ par mois pour un temps complet. Cette participation est proratisée en fonction du traitement indiciaire brut et s'appliquera pour tout agent titulaire de la commune.

Le conseil valide à l'unanimité cette décision par délibération n°22.

Souscription prêt court terme de 50 000€

Le crédit agricole propose un prêt court terme sur 1 an, montant 50 000€. Cette somme avait servi à financer les travaux du pré cœur de village, et ce nouveau prêt permettra d'étaler le remboursement sur l'exercice 2018. Les caractéristiques sont les suivantes : taux fixe proportionnel annuel, remboursement trimestriel des intérêts, valeur de l'index de référence 0,43%, frais de dossier 150€.

Le conseil valide à l'unanimité la contraction de ce prêt par délibération n°23.

Questions diverses :

Eclairage public

M. le maire revient sur les principes de fonctionnement du réseau. L'éclairage public fonctionne par 4 zones commandées par 4 armoires équipées d'horloges astronomiques. Celles-ci permettent d'allumer et d'éteindre chaque zone de manière précise, en fonction de la durée du jour. Il est rappelé que ces horloges ont été installées au printemps 2017, après discussion du conseil de janvier.

Mairie de Castin

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : mairie.castin@gmail.com

Site internet : www.castin.fr



M. le maire précise qu'il est toujours à la recherche de solutions d'économie d'énergie supplémentaires dans ce domaine. De ce fait des devis de remplacement des ampoules actuelles par un éclairage LED sont présentés au conseil. Il faudrait maintenant voir si ces travaux de rénovation pourraient être amortis rapidement par le biais des économies réalisées.

Par ailleurs, il est envisagé de modifier la commande de l'éclairage de la terrasse de la salle des Jeunes, afin que celui-ci ne reste pas allumé en permanence.

Prochaines manifestations

Fête de la musique le samedi 17 juin à 19h30 à Castin, avec 7 groupes au programme.

Spectacle de l'ALAE par les enfants de Récup'Art le mardi 20 juin à 17h au Mouzon à Auch.

Pour la fin d'année de la gymnastique, un apéritif est offert par le conseil municipal le mercredi 28 juin à 19h30 à la salle des fêtes.

Théâtre organisé par Discutidas le dimanche 2 juillet à 16h à la salle des fêtes de Castin, avec la troupe « Les Farfadets du Club Automne ». La pièce sera « Coup de Tonnerre ».

Dans le cadre des villages fleuris, visite de courtoisie du comité départemental le mercredi 5 juillet.

Séance levée à 19 H 40.

Prochain conseil municipal le 10 juillet 2017.